

tion de la demande, quelque ressentiment secret ou quelque autre passion mauvaise ne joindra pas l'humiliation d'un refus ?

“ Ce n'est pas tout : le certificat est pour la conduite ; il faut maintenant un diplôme pour la capacité. Or, pour l'obtenir, ce diplôme, il faudra subir un examen ; et pour satisfaire aux conditions de cet examen, il faudra répondre aux exigences, non seulement de l'évêque ou de son délégué, mais encore du recteur de l'Académie, du procureur du roi, du maire, d'un chef d'institution et de quatre examinateurs au choix du ministre de l'instruction publique. C'est-à-dire que, dans la balance du jury d'examen, l'autorité épiscopale ne pèsera que pour un neuvième ? Et si, comme il ne serait pas impossible d'en trouver quelque exemple, il convient à ce jury d'examen de déconcerter le récipiendaire, de le pousser sur un terrain difficile, puis enfin de le refuser, le pauvre jeune homme devra se tenir pour bien et dâment exclus ; et l'évêque se débattrra ensuite comme bon lui semblera avec ses écoliers de rhétorique ou de sixième sans avoir même la ressource de s'établir leur maître. Car s'il n'est qu'évêque, et si l'n'a pas certificat et diplôme, il ne sera pas plus que tout autre à l'abri des réclamations universitaires.

“ Et qu'arrivera-t-il quand, dans le cours d'une année, un ou plusieurs des membres de ce corps enseignant formé avec tant de peine, viendront à manquer ? Le cas n'est pas chimérique. Tous les ans, la fatigue, une ordination, la loi du recrutement, nous enlèvent tel ou tel de nos professeurs ou présidens d'études. Qu'arrivera-t-il donc alors ? L'Université, sans doute, a peine à nous comprendre. Chez elle, comme dans toutes les autres carrières humaines, quand une place vient à vaquer, les prétendans se comptent par dix et par cent. On en a toujours trop. Mais nous n'avons pas, nous, le même bonheur. Dans l'état ecclésiastique, les vocations sont plus rares. Et d'ailleurs, tel qui peut devenir un bon prêtre de paroisse, n'est pas toujours appelé, pour cela, à devenir un bon professeur, surtout un bon professeur de séminaire, où l'unique condition n'est pas une certaine mesure de science, mais où il faut aussi une grande solidité de principes, une piété sincère, un zèle tendre et insinuant, enfin une dose de désintéressement et un goût pour la vie commune, qui ne sont pas le partage de tous. Que ferons-nous donc encore une fois ? Je laisse à d'autres la réponse. Mais je déclare que dans mon diocèse, avec l'état présent des choses, c'est déjà pour moi une affaire importante que le choix d'un professeur, même du petit séminaire ; et que si, comme le projet nous en menace, aux difficultés présentes doit se joindre encore la complication des examens et des grades, le difficile deviendra impossible, et nos maisons ne seront plus bonnes qu'à louer ou à vendre.

“ Et que dire maintenant des plans d'étude et réglemens de disci-